

Qui torture qui?

L'arrestation de Ould Hanenna et de Ould Mini, puis de tous ceux qui, en Mauritanie, sont supposés être leurs complices, n'a apparemment pas résolu le problème politique provoqué par le 8 juin et ses suites.

Entre les accusations de tortures sur les prisonniers de Wad Naga portées contre lui par les organisations des droits de l'homme, et les accusations de complicité et d'activisme pour déstabiliser le pays que le pouvoir émet, par la voie de son porte-parole, contre ces organisations et ceux qui les animent, on ne voit pas encore de dénouement positif à cette crise.

Avec en bonus la remise au secret des trois figures islamistes les plus connues dans le pays (Ould Dedew, Ould Mohamed Moussa et Ould Mansour), un jeu de ping-pong malsain s'organise entre deux adversaires théoriques qui ne boitent pas dans la même catégorie et devant des spectateurs qui n'arrivent plus à déchiffrer la réalité de la fiction dans cette affaire qui est tout sauf réglée.

Ce sont aujourd'hui près de deux cents personnes (131 militaires arrêtés depuis le 8 juin 2003; 11 civils et dix militaires mis en prison à la suite du présumé putsch manqué du 8 août 2004; en plus d'une vingtai-

ne de personnes poursuivies depuis l'arrestation de Ould Mini et de Ould Hanenna en octobre dernier, sans oublier Ould Cheikhna et ses hommes, Ould Yessa et ses compagnons ainsi que les islamistes recherchés dont le nombre n'est pas connu) à devoir se présenter devant le juge d'instruction du troisième cabinet de Nouakchott, Mohamed Vall Ould Lezgham, dans le cadre du dossier du putsch manqué du 8 juin 2003 et consorts, afin de préparer le procès officiellement fixé pour le 21 novembre 2004 à Wad Naga.

Mais les rebondissements dans cette affaire remettent en question les différentes étapes de la procédure et transfèrent le débat vers un domaine qui n'est pas forcément celui que veut le pouvoir et sa justice.

En effet, le dimanche 31 octobre au soir, la chaîne Al Jazeera montre des images de présumés prisonniers mauritaniens cagoulés, menottés et visiblement en mauvais état, qui lui ont été fournies par l'Observatoire pour les droits de l'homme en Mauritanie dont le principal animateur, Mokhtar El Chinguitty, islamiste connu, est installé aux Etats Unis. La garnison de la gendarmerie située près de Wad Naga et transformée en prison pour accueillir les présumés putschistes prend des airs de la tristement

Qui torture qui?

Suite de Une

célèbre prison de Bougraïb. L'image est forte, frappante et significative. Le gouvernement, par la voix de son porte-parole, le ministre de la Communication, s'exprimé le lendemain, lundi 1er novembre 2004, sur la même chaîne et en présence de la presse nationale pour accuser nommément des organisations de défense des droits de l'homme en Mauritanie, "SOS Esclaves, Association Mauritanienne des Droits de l'Homme, l'Observatoire Mauritanien des Droits de l'Homme et l'AIDH, connues pour leur hostilité à la Mauritanie et qui font de la défense des droits de l'homme un alibi pour réaliser leurs desseins ignobles consistant à porter préjudice à la Mauritanie et à ternir son image de marque". Il a parlé de "montages odieux diffusés à travers certains médias et chaînes étrangères à coups de sentence de justice fallacieuse faisant état de la mort de certains détenus et d'actes de tortures contre d'autres", et a cité à ce propos le cas du lieutenant Didi Ould Mhamed, qui avait été livré par le Sénégal juste après le putsch. Les organisations des droits de l'homme avaient alors crié à la torture et les autorités ont dû le montrer en public pour démentir ces accusations. Ce fut la même chose pour Ould Mini dont elles ont annoncé faussement la mort alors qu'il est bien portant, selon la déclaration du ministre. Hamoud

Ould Abdy a rappelé les sanctions rigoureuses prévues par la loi pour la répression de tels actes jugés "d'une gravité extrême". L'arrestation des trois chefs islamistes ce mardi 02 novembre relève très probablement de cette logique et vient confirmer les accusations du ministre, l'Observatoire étant proche sinon entièrement affilié à leur tendance.

D'un autre côté, les avocats de la défense parlent de tortures effectives sur quatre des personnes arrêtées depuis le 1er octobre dernier: Saleh Ould Hanenna, dont les avocats ne s'entendent pas et dont les uns accusent les autres d'être à la solde des renseignements, a déclaré ne pas avoir été torturé selon certains de ses conseils, alors que pour d'autres il a été même drogué et ses aveux extorqués sous la torture (jaguar); Abderrahmane Ould Mini, qui "a perdu la sensibilité au niveau des pieds et des mains à force d'être ligoté et suspendu à une barre transversale puis battu sur ses membres", selon l'un de ses avocats; Arafate Ould Mohamed et Hacem Ould Amar Jaouda, deux ingénieurs arrêtés avec Ould Mini et torturés, eux aussi, "au point qu'ils n'arrivent même plus à tenir un stylo pour signer, sans parler des menottes qu'ils ont tout le temps sauf au moment de rencontrer leurs avocats", selon leurs conseils. Des

accusations à l'évidence entièrement niées par la police.

Loin du procès, des révélations de ses enquêtes et des conditions qui entourent cet événement, chaque partie et chaque camp politique veut tourner le débat vers la direction qui l'arrange. Le procès de Salah et ses acolytes passe, de ce fait, d'un procès de putschistes pris sur les faits à un procès politique. Loin de l'occulter, la tactique de fuite en avant que joue le pouvoir exacerbe la crise politique qu'il se refuse à résoudre ou même de reconnaître.

C'est donc devenu caractéristique de la démocratie mauritanienne: toute occasion est bonne pour exprimer les divergences politiques, que ce soit un procès, une passation de marchés, une élection syndicale, une association apolitique de la société civile... Toutes les opportunités sont exploitées pour exprimer ce que la scène politique fermée ne permet pas dans notre démocratie: la liberté d'opinion, la différence de conviction, la diversité des nuances du spectre politique et, surtout, l'absence de possibilité d'exprimer cette diversité en dehors des petites occasions qu'offre un procès ou la réaction à une répression aveugle qui relève du vice plus que du calcul politique.